

Vivre à

Beurrages

Le magazine d'informations municipales

N°53 / Juillet > Novembre 2019



Dossier Propreté urbaine

Ensemble, soyons acteurs d'une ville propre et accueillante p.8-10





NOS Quartiers d'été

Parc Fénelon - Beuvrages

20 - 21
JUILLET
2019

NOUVEAU

Chasse au trésor
Géo Pirate
Dimanche 21 juillet à 9h30
A partir de 7 ans
Sur inscription
06.31.49.78.40
jjdesumeur@beuvrages.fr



Marie-Suzanne Copin,
Maire de Beuvrages



Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous présenter le nouveau magazine municipal ; en complément du site internet, des afficheurs électroniques extérieurs il est le trait d'union entre la commune et ses habitants. En le feuilletant vous pourrez ainsi prendre connaissance de nombreuses informations et vous rendre compte de l'avancement des projets même si parfois ils avancent doucement : il faut du temps au temps pour obtenir les autorisations administratives requises mais surtout les financements !

Je souhaite mettre l'accent sur **trois points** :

Le site WEB et sa refonte par le service communication afin de le rendre plus dynamique, plus attrayant, plus simple d'utilisation notamment pour faciliter vos démarches. Vos suggestions, vos remarques seront les bienvenues.

La propreté urbaine qui hélas ne se décrète pas parce qu'elle s'obtient certes avec des moyens mais encore plus avec la participation de tous, nous nous devons d'adopter les bons gestes pour vivre dans une ville agréable plus respectueuse de son environnement.

La création d'un point d'accueil PIVA, réseau multi ressources au service des associations afin de les accompagner pour les aider à structurer leurs projets.

Je profite de ces quelques lignes pour souligner l'investissement des différents services de la commune dans l'élaboration de ce magazine.

Voici venue **l'heure des vacances**, l'été est là comme chaque année. Pour les plus chanceux, la période estivale est le temps de la découverte de nouveaux horizons mais pour ceux qui ne goûteront pas le dépaysement nous sommes prêts à vous accueillir : activités, festivités vous attendent car il n'est pas nécessaire d'être loin de chez soi pour apprécier les moments agréables de partage et de convivialité.

Je vous souhaite à tous de profiter pleinement de cette période où l'on se retrouve en famille, en amis pour « bien vivre ensemble » avec respect, civisme, tolérance et solidarité envers nos aînés, les personnes isolées. Je vous laisse découvrir ce magazine et reste, comme l'ensemble de mon équipe, toujours à votre écoute.

Bonnes vacances

Votre Maire,
Marie-Suzanne COPIN



Retrouvez
votre agenda
en cahier
détachable !

Événement p.2
Nos quartiers d'été

Edito de Madame le Maire p.3

Vie associative p.5
Le PIVA : un réseau au service des associations

Economie locale p.6
UACB : un acteur local de redynamisation du commerce bevrageois

Numérique p.7
De nouveaux outils digitaux au service de tous !

Propreté urbaine p.8-10
Ensemble, soyons acteurs d'une ville propre et accueillante

Les délibérations du Conseil municipal p.11

Reportage photos p.12-13

La rencontre... p.14
Une journée au CCAS

L'actu du CCAS ! p.15

L'actu du pôle jeunesse p.16

L'actu de la médiathèque p.17
La médiathèque, un lieu accueillant, moderne, lumineux et ouvert à tous !

Infos pratiques p.18-19

Histoire Locale p.20
Hector et Fleurice ROUSSEAU, Maires de Bevrages

Carnet de vie p.21

Expressions p.22

Événements p.23-24
Octobre Rose à Bevrages
Festivités du 13 juillet

Directeur de la publication : **Marie-Suzanne COPIN**, Maire
Adjointe en charge de la communication : **Nadine Anzalone**, 4^{ème} Adjointe
Chef de rédaction : **Marjolaine Debras**, Chargée de Communication
Comité de relecture : **Marie-Suzanne Copin, Nadine Anzalone, Nicolas Trelcat, Nicolas Fauquembergue, Séverine Delieusche, Jean-Jacques Desumeur, Stéphane Dubrunfaut, Sandrine Stricanne, Lise Golse**
Ont participé à la rédaction de ce numéro : **Marjolaine Debras, Nicolas Trelcat, Marie-Laure Vanhouitte, René Loutre, Sandrine Stricanne, Camille Keignart, Emilie Hospital**
Crédits photos : **Antonio Anino, Marjolaine Debras, Nadine Anzalone, Séverine Delieusche**
Mise en page N°52 : **Marjolaine Debras**, Chargée de Communication, **Freepick**
Impression : **3500 exemplaires - Imprimerie Lelièvre**
Distribution : **Adrexo**

Le magazine municipal est imprimé via une entreprise labellisée « Imprim' vert ».
Tous droits réservés - Ville de Bevrages.



DES QUESTIONS SUR LA VIE ASSOCIATIVE ?

Partout en région Hauts-de-France
des PIVA vous accueillent, vous informent et vous orientent



Le PIVA : un réseau au service des associations

La vie associative est un facteur de lien et de cohésion sociale, elle est au cœur de l'animation du territoire et contribue au développement des territoires et de la citoyenneté. Afin d'informer et d'accompagner au mieux le tissu associatif, la Ville de Beuvrages va mettre en place, dès le mois de septembre, un lieu d'accueil, d'information et d'orientation gratuit sur la vie associative répondant aux critères de labellisation PIVA.

Le PIVA qu'est-ce que c'est ?

PIVA signifie **Points d'Information pour la Vie Associative** et constitue un réseau réparti sur l'ensemble du territoire et porté par une diversité d'acteurs tels que les institutions, les collectivités, les associations. Le réseau PIVA est une initiative portée par l'Etat, la **Région Hauts-de-France et des acteurs associatifs**. Il est né de l'héritage de deux dynamiques existantes en Nord-Pas de Calais (PRAVA) et en Picardie (DIVA). Partout en région Hauts-de-France, des PIVA vous accueillent, vous informent et vous orientent sur la vie associative.

Un interlocuteur privilégié près de chez vous

L'**objectif du PIVA** est que **chaque personne ayant une question portant sur la vie associative**, puisse avoir un **interlocuteur près de chez lui** en capacité de lui apporter une réponse ou de la rediriger vers une personne compétente. Alors, si vous êtes intéressé(s) par la vie associative de votre territoire, vous êtes porteur d'un projet associatif ou responsable bénévole, que vous êtes à la recherche d'information, d'un accompagnement, de formation ou d'être mis en lien avec le tissu associatif local, le réseau PIVA est votre interlocuteur privilégié.

Un collectif au service des associations

PIVA est un **réseau multi-ressources** rassemblant des organismes de natures et de compétences diverses autour d'une même mission d'information sur les questions généralistes relevant de la vie associative. Ce collectif constitue une véritable richesse collective au service des projets associatifs. Par cette dynamique de réseau, chaque PIVA partage au collectif ses ressources, ses expériences et ses savoir-faire propres.

Le réseau PIVA du Hainaut



Le **jeudi 16 mai** dernier au sein de la Maison des associations de Valenciennes le **réseau PIVA du Hainaut fut officiellement lancé**. Avec l'appui de l'Etat et de la Région des Hauts-de-France, sept structures ont décidé d'unir leurs efforts

pour favoriser davantage le dynamisme associatif du territoire. Le **réseau PIVA du Hainaut** est composé de la **ville de Beuvrages**, le **Centre social de la Briquette à Marly**, l'**association Main dans la Main à Louches**, le **Centre social du Faubourg du Château à Denain**, le **Centre social AMILCAR Reghem à Quiévrechain**, l'**Université Polytechnique Hauts de France** et la **Ville de Valenciennes**.

Informations : Service Emploi Vie Associative - 03.27.51.98.28

UACB, un acteur local de redynamisation du commerce beuvrageois

L'**UACB** ou **Union des Artisans et Commerçants Beuvrageois** est une association communale qui a pour but de valoriser les commerces et les services à Beuvrages.



Depuis la **reprise de son activité en 2018** sous la présidence de Véronique Chakib, le nombre d'adhérents au sein de l'association ne fait que croître puisque désormais près de **21 commerces et artisans locaux** y ont adhéré.



L'UACB qui, en plus de redynamiser le commerce local, est aussi le **relais local des animations commerciales** mises en place avec la **Chambre de Commerce et d'Industrie du Grand Hainaut** et le **groupement des Unions Commerciales Grand Hainaut** subventionnées, en partie, par la Ville dans le cadre du FISAC.



Ces derniers mois, vous avez eu la possibilité de participer à plusieurs concours sur tirage au sort tels que la grande opération commerciale en mai (photo n°1) ou l'action « Allez les Bleues » lors de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA (photo n°2).

Du 7 au 22 juillet, à l'occasion du **Tour de France**, deux vélos et d'autres lots sont à gagner en déposant votre **coupon de participation** chez vos commerçants et artisans, membres de l'UACB.



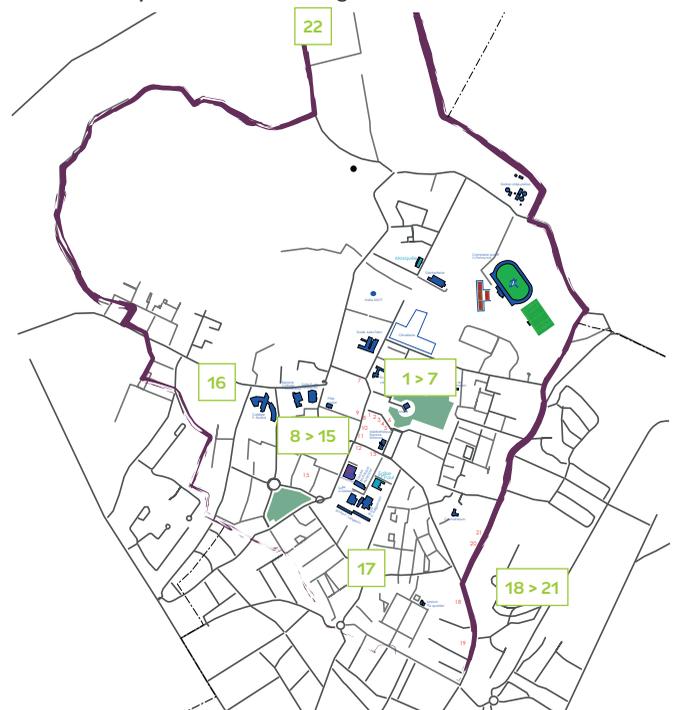
D'autres animations se dérouleront tout au long de l'année avec de nombreux lots à gagner ! Alors n'hésitez pas à y participer et à faire vivre vos commerces et services de proximité.

Vous êtes commerçant(s) ou artisan(s) beuvrageois et vous souhaitez adhérer à l'UACB ? Contactez **Véronique Chakib**, Présidente de l'UACB au **03.27.46.61.85**.

Les commerçants et artisans, membres de l'UACB

Pour participer aux différentes opérations ou tout simplement pour y faire vos achats, retrouvez ci-dessous la liste des membres de l'Union des Artisans et Commerçants Beuvrageois

1. **Le Fruitiier Bio**, Rue Gressiez - 09.86.22.11.95
2. **Boucherie Zagora**, Rue Gressiez - 03.27.28.35.85
3. **La P'tite tartine**, Rue Gressiez - 03.27.45.93.48
4. **Caisse d'Épargne**, Rue Gressiez - 03.27.26.58.50
5. **JC Coiffure**, Rue Gressiez - 09.27.29.90.20
6. **L'Orientale**, Rue Gressiez - 03.27.14.60.43
7. **Cabry City**, rue Gustave Delory - 03.27.48.48.38
8. **L'Epi de Blé**, Place du 11 novembre - 06.61.54.23.71
9. **Boucherie Chabot**, Place du 11 Novembre - 03.27.47.08.98
10. **Les Opticiens Voisins**, Place du 11 Novembre - 03.59.76.60.11
11. **Pharmacie Chakib**, Place du 11 Novembre - 03.27.46.61.85
12. **Café de la Mairie**, rue Jean Jaurès - 03.59.76.56.80
13. **Pharmacie Guichard**, rue Jean Jaurès - 03.27.46.32.43
14. **Intermarché**, rue Jules France - 03.27.33.85.30
15. **Sas Réanim'Bat**, rue des Roitelets - 06.31.29.44.56
16. **La Graineterie des Viviers**, rue Emile Zola - 03.27.46.75.73
17. **Au Toutou Choyé**, rue Gustave Michel - 03.27.33.10.78
18. **Boulangerie Bologna**, rue Jean Jaurès - 03.27.46.01.94
19. **Pharmacie de la Place Verte**, rue Jean Jaurès - 03.27.46.90.08
20. **Hollijantes**, rue Roger Salengro - 06.74.12.60.95
21. **Al Fruits et Légumes**, rue Roger Salengro - 06.58.23.98.37
22. **Label réception**, rue Victor Hugo - 06.61.28.94.26





De nouveaux outils numériques au service de tous !

L'utilisation de smartphones, la navigation sur internet font désormais partie de notre quotidien. Nous y consultons les réseaux sociaux, déclarons nos impôts en ligne en quelques clics, nous pouvons y réaliser tout type d'achat. Au vu des nouveaux usages sur le web et afin de répondre davantage aux utilisations et besoins de nos administrés, la Ville de Beuvrages a entrepris ces derniers mois le développement de ses outils numériques.

Un site web communal 3.0

Depuis 2013, le site internet communal www.beuvrages.fr vous propose différentes rubriques afin de connaître votre ville et ses services et vous offre la possibilité d'effectuer quelques démarches en ligne telles qu'une demande de travaux ou une demande d'acte d'état civil par exemple.

Mis en ligne il y a quelques semaines, ce nouveau site se veut **plus convivial, dynamique et contient des contenus aisés à lire et très régulièrement actualisés**. Cette nouvelle plateforme se veut **plus intuitive** pour l'utilisateur afin que ce dernier y trouve en quelques clics toutes les informations nécessaires à son quotidien.

- La rubrique « **Ma commune** » recense toutes les informations communales telles que les membres du Conseil municipal ou bien encore la présentation des services et infrastructures beuvrageois.
- La rubrique « **Ma ville et moi** » regroupe les informations indispensables à votre quotidien concernant, par exemple, vos enfants, vos loisirs et vos aides.
- Véritable nouveauté, une rubrique intitulée « **Portail citoyen** » regroupe une trentaine de démarches en ligne permettant à l'utilisateur d'effectuer de nombreuses demandes par le biais de formulaire sans avoir besoin de se rendre en mairie ou d'imprimer un dossier.

- Un **formulaire de contact** est également mis à votre disposition. **Seules les demandes faites via ce formulaire pourront être traitées par les services de la Ville.**

L'info communale dans votre poche

Dans cette même lignée, **une application mobile « Ville de Beuvrages »** sera disponible cet été gratuitement sur le Play Store (smartphone Android) et sur App Store (smartphone Apple). En téléchargeant et installant cette nouvelle application sur votre smartphone, vous retrouverez toute **l'information communale directement dans votre poche** telle que l'ouverture des bâtiments communaux, les événements à venir ainsi que des flash info ! **Totalement personnalisable**, n'hésitez pas à configurer vos favoris afin de retrouver facilement les informations qui vous sont indispensables.

Beuvrages sur les réseaux sociaux

Afin d'être toujours plus proche de ses usagers, la ville de Beuvrages est également présente sur les réseaux sociaux. Pour suivre l'actualité de votre ville n'hésitez pas à nous suivre sur **Facebook « Vivre à Beuvrages »**, **Instagram « Villedebeuvrages »**, **Youtube et LinkedIn « Ville de Beuvrages. »**

Le label « Villes internet »



Depuis 2017, la ville de Beuvrages **met en avant l'ensemble de ses démarches en faveur du numérique**. Son implication a été **récompensée** par l'obtention de 2 arobases sur 5 possibles du **label Villes internet** avec, cette année, la mention spéciale « coopération internationale ».



Ensemble, soyons acteur d'une ville propre et accueillante

Vivre dans sa ville, c'est profiter de ses commodités, de son logement, de son jardin en y faisant des travaux d'embellissement ou en y plantant de nouveaux végétaux ; c'est aussi se balader dans les parcs publics, sortir ses poubelles pour que soit assuré le ramassage des ordures ménagères par Valenciennes Métropole ; c'est encore effectuer à la Mairie une demande d'autorisation pour déposer une benne à gravats ou un échafaudage aux abords de son domicile lorsque l'on effectue des travaux.

C'est une multitude de démarches que l'on réalise parfois au quotidien ou de manière beaucoup plus ponctuelle qui sont, depuis mars 2017, soumises à des règles. En effet, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité le règlement communal de voirie, consultable en ligne sur www.beuvrages.fr, qui regroupe toutes les règles que chacun, particulier comme professionnel, doit respecter tout au long de l'année pour profiter de la ville sans créer de gêne ponctuelle ou pérenne ni de danger pour les usagers de l'espace public et pérenniser collectivement notre cadre de vie.

L'entretien des trottoirs



C'est au riverain d'entretenir les trottoirs aux abords de son logement. Il doit nettoyer, voire curer quand cela est nécessaire, le caniveau à proximité afin de permettre le bon écoulement des eaux pluviales. La ville continue à organiser, plusieurs fois par an, le nettoyage mécanisé des fils d'eau.

En cas de neige, le riverain se doit également de balayer ou gratter le trottoir en fonction des intempéries hivernales.

Mes déchets

La collecte des ordures ménagères

A Beuvrages, la responsabilité de la collecte des ordures ménagères incombe à votre communauté d'agglomération, Valenciennes Métropole. Alors que certains d'entre vous sortent leur poubelle et la retirent après la collecte, d'autres déposent leurs déchets dans les collecteurs prévus à cet effet. Pour rappel, **la collecte des déchets ménagers** est effectuée le **jeudi** par les agents du tri. **Les bacs de déchets ménagers sont autorisés sur la voie publique du mercredi 17h au jeudi 19h.** Le non-respect de ces horaires vous expose à une **amende de 35€.**

Vous n'auriez pas oublié de me rentrer* ?
Attention, sinon c'est une amende de 35€ à payer !



Les points d'apports volontaires

Voici quelques règles de bonne utilisation des colonnes enterrées :

- **Chaque colonne d'apport volontaire a son utilité :** Vert pour le verre, rose pour les ordures ménagères ou jaune pour les papiers, cartons et bouteilles de plastique.
- Le **verre** est collecté uniquement dans **les colonnes d'apport volontaire.**

18 points d'apports volontaires implantés sur l'ensemble du territoire beuvrageois

Propreté urbaine

- il est **interdit de déposer vos sacs au pied des bornes** sous peine d'amende.
- Veillez à **bien ficeler vos sacs** d'ordures ménagères avant de les déposer dans les bornes et à utiliser **des sacs de 30L maximum** pour ne pas bloquer le dispositif.
- Ces points **ne sont en aucun cas des zones de dépôt** d'encombrants.

Les encombrants

L'évacuation des déchets encombrants se fait au choix :

- Par **dépôt à la déchetterie locale** située rue Robert Fuge ou **dans toutes déchetteries de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole**. 
- Par **enlèvement à domicile sur rendez-vous** auprès de l'association **Le Maillon C2RI** (Collecte Réemploi Recyclage Insertion) au **03.27.45.89.42**. 

Tout **dépôt d'encombrant dit « sauvage »** entraînera pour le contrevenant une amende de **135€** ainsi que le paiement de la **facture d'enlèvement des déchets**.

Les déchets verts

Les bacs de déchets verts sont autorisés sur la voie publique du **dimanche 17h au lundi 19h d'avril à novembre, une semaine sur 2**. Vous pouvez également déposer vos déchets verts en **déchetterie**.

DÉCHETS VÉGÉTAUX

Hors période de collecte, les déchets verts sont à déposer en déchetterie.



Seuls ces contenants seront collectés.

POUBELLE* AVEC 2 POIGNÉES OPPOSÉES SANS COUVERCLE (MAXI 100 L) **SAC KRAFT***

* NON FOURNIS PAR VALENCIENNES METROPOLE

NE PAS UTILISER LES BACS ET SACS RESERVÉS AUX ORDURES Ménagères OU AU TRI SELECTIF

Jours de ramassage des déchets verts à Beuvrages en 2019

Lundis 1^{er}, 15 et 29 Juillet
Lundis 12 et 26 Août
Lundis 9 et 23 Septembre
Lundis 7 et 21 Octobre
Lundi 4 Novembre

Par arrêté préfectoral, il est **interdit de brûler les déchets verts** (feuilles mortes, branches d'arbres, résidus de débroussaillage, ...) sur la région des Hauts-de-France. En cas de non-respect, une **contravention de 450€** peut être appliquée. De plus, brûler ses déchets végétaux c'est à la fois **toxique pour le voisinage et la planète**.

Les corbeilles communales

88 corbeilles sont mises à votre disposition sur l'ensemble de la Ville. Merci de les utiliser afin d'y jeter vos « petits » déchets.

Les nuisances sonores

Avec l'arrivée des beaux jours, nous réinvestissons nos espaces extérieurs. Jardinage, bricolage, jeux et loisirs sont des activités salutaires. Cependant, les bruits qu'elles génèrent peuvent être perçus comme des nuisances par les personnes qui les subissent. Veillez à ne pas utiliser d'engins bruyants (tondeuse, tronçonneuse,...) susceptibles de causer une gêne pour le voisinage. Ces travaux peuvent être effectués **les jours ouvrables de 8h à 20h, les samedis de 9h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**.

Les **abolements intempestifs** des chiens peuvent également être considérés comme étant une **nuisance sonore**. C'est une source récurrente de litige entre voisins. Pour le **bien être de tous**, merci d'en tenir compte.

Le stationnement

Sur l'ensemble du territoire communal Beuvrageois, le **stationnement** de votre véhicule est **gratuit**. Cependant, des règles sont à respecter pour assurer la circulation de tous les usagers.

1914 comme le nombre de places de stationnements dont 81 pour les personnes à mobilité réduite

La zone bleue

Depuis **août 2016**, afin de permettre à tous d'accéder plus facilement aux commerces, services et équipements publics, les automobilistes qui stationnent leurs véhicules en **centre-ville** doivent respecter la **durée de stationnement d'une heure fixée par la Zone Bleue**.

Elle concerne **les rues François Gressiez, du 11 novembre et Gustave Delory et est identifiable par un marquage de couleur bleue.**

La Zone bleue est effective du **lundi au samedi de 8h30 à 19h.** Selon le Code de la Route, le **non-respect de la durée de stationnement** ou la **non-apposition de votre disque de stationnement** sur votre tableau de bord vous expose à une **amende de 17€.**

Lutte contre le stationnement gênant et dangereux



Stationnement anarchique, dépose des enfants en double file ou sur des passages piétons, arrêt en pleine rue pour retirer quelques billets à un distributeur ou pour acheter une baguette de pain,... **ces entorses à la règle sont irrespectueuses et dangereuses.**

La courtoisie commence également devant chez soi. Veuillez donc à **stationner votre véhicule uniquement sur les emplacements matérialisés au sol ainsi que sur les parkings mis à disposition à proximité de votre domicile.** Les stationnements sur les trottoirs doivent laisser le passage à une poussette ou un fauteuil roulant (minimum 90 cm).

L'arrêt ou le stationnement gênant sur trottoir, passage, accotement réservé aux piétons, bande ou piste cyclable vous expose à une **amende de 135€ et une mise en fourrière du véhicule** (art. 417-11 du Code de la Route).



Les déjections canines

Les **déjections canines** sont **autorisées** dans les seuls **caniveaux** à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, **les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants** et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout **propriétaire ou possesseur de chien** est tenu de **procéder** immédiatement par tout moyen approprié **au ramassage des déjections canines** sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de **non-respect de l'interdiction**, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe soit **35€.**

Les déjections canines posent de véritables problèmes :

- de **propreté urbaine et d'environnement** par la dégradation du cadre de vie, les souillures des espaces publics et des aires de jeux pour enfants...
- de **hygiène** par prolifération des microbes
- de **sécurité** par le risque de chute pour les personnes non-voyantes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les enfants...
- de **finances** par le coût important pour assurer le nettoyage des sites souillés (c'est-à-dire un coût pour chacun d'entre nous)
- de **relationnel** entre les possesseurs et les non possesseurs de chien.



Les actions communales de sensibilisation pour une ville propre.

Dans la même lignée que le « World Clean Up Day », la commune a organisé, en partenariat avec Valenciennes Métropole, Jardins 2000, Suez Environnement, Leclerc, l'Intermarché de Beuvrages et le SIARB, et avec la participation d'élèves des écoles J. Curie, J. Ferry et P. Langevin et d'habitants, **une matinée « balade et propreté »** afin de rendre notre ville plus propre ! Suite au succès de cette opération, **une deuxième édition** de « Ma Propre Balade » est prévue au cours du **dernier trimestre 2019.**

Pour tout savoir sur la gestion de vos déchets :

- Consultez le site www.monservicedechets.com
- Procurez-vous **l'Eco Guide 2019** dans les points d'accueil du public.

FOCUS sur ... Les règles de tri sélectif

EMBALLAGES : EN MÉTAL, PAPIER ET CARTON, BOUTEILLES EN PLASTIQUE	LE VERRE : BOUTEILLES, BOCAUX, POTS	ORDURES MÉNAGÈRES
<p>Les bouteilles, flacons et briques doivent être vidés entièrement</p> <p>Bouteilles et flacons en plastique uniquement</p> <p>Papiers, cartons et briques alimentaires</p> <p>Les films plastiques des emballages ne sont pas recyclables. Ils sont à jeter avec les ordures ménagères</p> <p>Conserves, canettes en métal, barquettes alu...</p>	<p>Bouteilles, bocaux et pots vides en vrac sans bouchon, ni capsule, ni couvercle</p> <p>Lors de la collecte, le bac à verre doit être déposé à côté du bac de tri sélectif</p>	<p>Colonne : contenances des sacs 30l maximum</p> <p>Déchets de cuisine</p> <p>Vaisselle, terre cuite</p> <p>Sacs, barquettes, Pots et films en plastique</p> <p>Les encombrants ne sont pas acceptés dans les bacs de collecte</p>

Les délibérations du Conseil municipal



Retrouvez des décisions des élus communaux prises dans le cadre des Conseils municipaux des 28 mars, 25 avril et 20 juin 2019



Les nouveaux tarifs de la pause méridienne dès le 1er septembre 2019 adoptés par le Comité de la Caisse des Ecoles.

Dans le cadre de la **stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté**, le Président de la République a annoncé la mise en place d'une incitation financière en direction des communes les plus fragiles afin de faciliter l'**accès des écoliers pauvres à la restauration scolaire avec une tarification sociale**. Cette tarification sera **modulée à Beuvrages sur la base du seul Quotient familial de la Caisse d'Allocations Familiales** afin d'offrir le tarif le plus bas à un nombre de familles plus important que précédemment. Enfin, la hausse annuelle du tarif de pause méridienne, prenant en compte l'**évolution des prix, ne sera pas appliquée cette année pour les familles aux revenus les plus modestes**. Veuillez trouver ci-dessous la tarification de la pause méridienne :

	Base du ticket Repas et activités
Quotient Familial CAF inférieur ou égal à 369	1€
Quotient Familial CAF compris entre 370 et 699	2.55€
Quotient Familial CAF supérieur ou égal à 700	2.60€
Tarif adulte	2.95€

Les passages à niveaux piétons désormais accessibles en toute sécurité

Dès 2017, le conseil citoyen a saisi la commune sur la question relative à la mise en **accessibilité** et en **sécurité** de la **traversée piétonne des voies ferrées aux passages à niveaux**.



Consciente de la nécessité de prendre rapidement des mesures de sécurité à la fois concernant de l'installation d'une **signalisation clairement identifiable** et **d'aménager un circuit « doux »** permettant de contourner ces passages à niveau, la **Ville de Beuvrages** en commun avec les services de la **SNCF** et de **l'Etat**, a mandaté un maître d'oeuvre pour proposer un projet d'aménagement qui a été approuvé en commission de travaux.



Le coût total des travaux s'élève à **454 396,27€** avec un financement sollicité de l'Etat à hauteur de 40% et de la SNCF de 30%.

Vous souhaitez assister à un Conseil Municipal ?

Les « Conseils » sont ouverts au public. Retrouvez les dates des prochaines réunions sur le site internet de la Ville www.beuvrages.fr.

Pour consulter les comptes-rendus des précédents conseils : rendez-vous sur www.beuvrages.fr / Ma commune / Les comptes-rendus des conseils municipaux.



Vendredi 29 mars 2019 - Espace Dubedout - Concert du Choeur de Femmes L lors de la journée internationale du droit des femmes.



Mardi 2 avril 2019 - Place de La Paix - Inauguration de la boîte à livres à Beuvrages par Madame le Maire.



Samedi 6 avril 2019 - Espace Dubedout - Ateliers créatifs et spectacle pour la famille pour fêter l'arrivée du printemps.



Jeudi 25 avril 2019 - Malgré la pluie, les jardiniers en herbe des écoles J.Ferry et P.Langevin inaugurent leurs nouveaux outils de jardinage.



Dimanche 28 avril 2019 - Espace Dubedout - Quelle ambiance lors du traditionnel après-midi dansant.



Samedi 4 mai 2019 - Espace Dubedout - Premier job dating à Beuvrages où près de 70 candidats ont passé un entretien.

Reportage photos



Mercredi 8 mai 2019 - Commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale en présence des élus, associations locales et habitants.



Samedi 25 mai 2019 - Médiathèque - Deuxième édition de la Fête du jeu.



Mardi 28 mai - Espace Dubedout - Parlons des sujets qui fâchent avec le Docteur Benkemoun.



Mai 2019 - Des jeunes beuvrageois en direct du stade grâce aux billets offerts par la Ville.



Samedi 2 juin 2019 - Place de la Paix - Vendeurs et brocanteurs se sont retrouvés le temps d'une matinée pour faire de bonnes affaires.



Vendredi 7 juin 2019 - Inauguration de l'extension de l'école Paul Langevin en présence de Madame De Revière, Inspectrice de l'Education nationale, et de Monsieur Rock, Sous-préfet de Valenciennes .



Pour plus d'informations, renseignez-vous au **Pôle Social**, situé rue Henri Durre, ou au **03.27.51.98.20** ou par mail **ccas@beuvrages.fr**.

Horaires d'ouvertures : Les lundi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h, Le mardi : de 13h45 à 17h et le mercredi de 8h45 à 12h.

Une journée au CCAS

Quatre agents vous accueillent du lundi au jeudi pour vous informer, orienter, accompagner au mieux dans le foisonnement des divers acteurs et aides existantes. Le CCAS accueille aussi des partenaires qui effectuent des permanences, comme la mission locale, l'UTPAS (Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale) d'Anzin et le conciliateur de justice.

Accompagnement de la personne en perte d'autonomie

Monsieur X, 70 ans, a appelé il y a une semaine pour signaler qu'il avait **besoin d'aide avec sa compagne** de 75 ans. Il avoue avoir mis du temps à franchir le cap de la demande d'aide. L'**agent en charge des séniors** les reçoit afin d'établir un **diagnostic de la situation**. Elle les interroge sur les gestes au quotidien qu'ils ne savent plus réaliser et pour lesquels ils auraient besoin d'aide (aide aux courses, aux repas, au ménage, à la toilette, la téléalarme) ainsi que sur leurs ressources. Ainsi, l'agent établit avec eux la demande d'aide dans le cadre de la **perte d'autonomie** du couple à la caisse de retraite ou au Département du Nord selon la situation. Monsieur X semblant épuisé de s'occuper de sa femme au quotidien, l'agent du CCAS lui propose de prendre contact avec la Plateforme de répit et de demander un accueil de jour ponctuel pour son épouse. Ces solutions lui permettront d'avoir une écoute et de pouvoir prendre du temps pour lui.

Accompagnement de la personne en situation de handicap

Suite à une maladie, Madame Y, 40 ans, ne sait plus marcher sans assistance. Elle souhaiterait donc savoir quelles peuvent être **les aides matérielles et humaines** dont elle pourrait bénéficier. L'agent du CCAS lui donne rendez-vous afin d'établir le dossier de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) avec elle.

Accompagnement dans le cadre du Revenu de Solidarité Active (RSA)

Mme W, 35 ans, a rendez-vous avec sa **référente RSA** pour la première fois. Lors de cet entretien, la référente établit un diagnostic afin d'identifier les **freins éventuels d'accès à l'emploi**. Madame souhaite reprendre un emploi mais n'a jamais travaillé. Une collaboration s'établit alors avec la référente RSA afin de **définir son projet professionnel**. Durant quelques mois, Madame est accompagnée sur la **valorisation de ses compétences et d'estime de soi** et ensuite intégrera une **formation** en adéquation avec ses **souhaits et capacités**.

Accompagnement global de la personne

Monsieur R demande un rendez-vous pour obtenir une **aide pour payer ses factures d'énergie et son crédit à la consommation**. Après vérification des justificatifs de charges et ressources, l'agent du CCAS vérifie avec Monsieur ses ouvertures de droits et met en place avec le fournisseur d'énergie un **plan d'apurement de la dette**. L'agent s'aperçoit aussi que Monsieur paye une mutuelle tous les mois alors qu'il pourrait bénéficier de la **CMU** (Couverture Maladie Universelle).

Le travail des agents du CCAS ne s'effectue pas uniquement lors des temps d'accueil du public de la structure mais aussi lorsqu'il est fermé au public. Ils effectuent **l'enregistrement de la demande, l'établissement des dossiers de demande d'aides**, le **contact** avec les **partenaires**, ainsi que la **mise en place d'ateliers de prévention thématiques**.

Le CCAS **lutte aussi contre la précarité** et assure un **rôle de prévention**. Plusieurs fois par mois, le CCAS propose des **ateliers thématiques** (santé, économies d'énergie, gestion budgétaire, logement) **ouverts à tous sur inscription**.

La semaine bleue 2019 du 7 au 11 octobre

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a programmé un éventail d'animations autour de plusieurs thématiques : la culture, la vie quotidienne. Alors, **si vous avez plus de 62 ans et que vous habitez Beuvrages**, rendez-vous du 7 au 11 octobre 2019. **Les inscriptions sont obligatoires auprès du Centre Communal d'Action Sociale du 26 août au 17 septembre.**

Lundi 7 octobre

Conférence « garantie, assurance et crédit à la consommation »
De 14h à 16h
Espace Dubedout, salle d'exposition
Animée par UFC Que Choisir de Lille
Limité à 60 personnes

Mardi 8 octobre

« Rêve de chiffon » : atelier créatif avec des objets de récupération
De 14h à 16h
Médiathèque, Place Hector Rousseau
Animé par La Boîte Atout
Limité à 12 personnes

Mercredi 9 octobre

Visite guidée au Musée de la Piscine de Roubaix
Rendez-vous à 13h au point de rencontre (parking d'Intermarché)
Retour vers 18h
Voyage en bus
Limité à 35 personnes

Le banquet des séniors et le colis festif de Noël

Le banquet des séniors

Le **Dimanche 13 Octobre**, venez nombreux partager dans la convivialité, à la fois, le plaisir de déguster un repas de qualité et celui de danser, à partir de **12h à l'Espace Dubedout**.

Les personnes de **plus de 75 ans** dans l'**incapacité physique de se déplacer** pourront bénéficier d'un **plateau repas le samedi 12 Octobre 2019** matin, suite à une demande déposée au CCAS. Vous serez contacté par les agents du CCAS quelques jours avant la livraison pour vous confirmer votre inscription ainsi que le jour et l'heure de livraison.

L'**inscription est obligatoire** pour le banquet des séniors du **26 août au 17 Septembre**.

A savoir !

Pour participer aux activités proposées dans le cadre de la **Semaine Bleue**, pour assister au **banquet des séniors** ou bénéficier du **colis festif de Noël**, il est nécessaire de vous **inscrire**.

Pour cela, vous devez vous rendre au CCAS aux horaires suivants :

- Lundi et Jeudi : 8h45-12h et 13h45-17h
- Mardi : 13h45-17h
- Mercredi : 8h45-12h

Le colis festif de Noël

Le **Jeudi 12 Décembre**, le colis festif de Noël sera distribué de **9h30 à 12h à l'Espace Dubedout**.

Les personnes de **plus de 75 ans** dans l'**incapacité physique de se déplacer** pourront bénéficier de la **livraison du colis festif de Noël le jeudi 12 décembre 2019** matin, suite à une demande déposée au CCAS. Vous serez contacté par les agents du CCAS quelques jours avant la livraison pour vous confirmer votre inscription ainsi que le jour et l'heure de livraison.

L'**inscription est obligatoire** pour le colis de Noël du **26 août au 14 novembre**.

Un **coupon** vous sera remis lors de votre inscription pour vous confirmer votre participation.

Attention, des justificatifs liés à votre âge et votre lieu de résidence pourront vous être demandés ultérieurement. Vous pourrez être contactés par les agents du Centre Communal d'Action Sociale. **En cas de première inscription**, merci de vous munir de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile (reçu à votre domicile il y a moins de trois mois au jour de l'inscription).

Pour avoir plus d'informations, renseignez-vous sur le site Internet de la commune, **www.beuvrages.fr** ou directement au **Pôle Social, situé rue Henri Durre**, ou au **03.27.51.98.20** ou par mail **ccas@beuvrages.fr**.

L'actu du pôle jeunesse, sport et culture

Le Trophée Mix' Foot



Avant d'accueillir l'élite mondiale du football féminin du 7 juin au 7 juillet 2019, Valenciennes Métropole a organisé son **Trophée Mix' Foot**, un tournoi mixte de football, ouvert aux **jeunes filles et garçons de 11 à 13 ans** du territoire et des agglomérations voisines. Celui-ci visait à **sensibiliser la jeunesse à l'importance d'une pratique sportive régulière** ainsi qu'à des thèmes tels que la **nutrition**, le **développement durable** ou encore la **mixité**.

A Beuvrages, au complexe Christian Pennynck le **jeudi 17 avril dernier**, après une **matinée de sensibilisation à la question de l'égalité Filles-garçons dans le sport**, un **tournoi de qualification** a permis de qualifier l'**équipe beuvrageoise** pour la **phase finale** du tournoi qui a eu lieu le **mercredi 22 mai au centre d'entraînement du VAFC**.

L'objectif de ce tournoi n'étant pas la performance, aucune équipe n'a été désignée gagnante du Trophée Mix' Foot mais des trophées thématiques tels que le « Trophée de l'équipe Féminine » ou « trophée de l'équipe citoyenne » ont récompensé l'investissement des jeunes.



Nos jeunes ayant participé au Trophée Mix Foot ont reçu des places pour des matchs de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA

Afin de récompenser les jeunes pour leur investissement lors de ce tournoi, des billets pour plusieurs matchs de la Coupe du Féminine de Football leurs ont été offertes par Valenciennes Métropole et par la Ville.

Les ateliers parentalité



Depuis leur création, les actions parentalité rencontrent un véritable succès et constituent une aide précieuse pour **répondre aux questionnements des parents**. Ces ateliers **pour tous, sans inscription et gratuits** sont menés sur la base du **volontariat**, du **non-jugement** et de la **confidentialité** entre tous.

- **Le groupe de parents** : Médiathèque de Beuvrages, Place Hector Rousseau / de 9h à 11h / **les vendredis 13 septembre, 29 novembre et 6 décembre**.
- **Le café des parents** : Espace Petite Enfance, Beuvrages / de 9h à 11h / **les vendredis 27 septembre, 8 novembre et 13 décembre**.
- **Conférence** : C'est quand le bonheur ? Vendredi **11 octobre**, de 8h45 à 11h30, Médiathèque de Beuvrages, sur inscription au 03.27.14.93.24 ou parentalite@beuvrages.fr

La rentrée 2019/2020 se prépare dès aujourd'hui !

La rentrée scolaire 2019/2020 de votre enfant se prépare dès aujourd'hui. Le Pôle jeunesse, Impasse Delaune, est **ouvert tout au long des vacances scolaires pour effectuer les inscriptions aux activités extra-scolaires et péri-scolaires**

- **Lundi et vendredi** : de 8h45 à 11h45
- **Mardi et jeudi** : de 13h45 à 16h45
- **Mercredi** : de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h45

N'attendez pas le mois de septembre pour inscrire votre enfant pour l'**accueil du matin et du soir**, la **pause méridienne**, l'**accompagnement à la scolarité**, l'**ALSH du mercredi** et les **activités du LALP**. Cela vous évitera les longues files d'attente et vous permettra de renouveler vos tickets pour la restauration scolaire.

SALON des FAMILLES BEUVRAGEOISES

11 Septembre 2019
13h30 / 17h30 - Espace Dubedout





La médiathèque, un lieu accueillant, moderne, lumineux et ouvert à tous !

Inaugurée en 2016, la médiathèque de Beuvrages, au sein de l'espace André Lenquette, est un lieu où l'imaginaire croise la connaissance, la création, la découverte, le loisir et les rencontres.

C'est également un **lieu diversifié par des collections de documents de tous genres** et pour tous les âges, de services et d'animations riches et variées. C'est un espace connecté et équipé en RFID, Wifi, tablettes, postes de consultation en accès libre. C'est une équipe disponible et professionnelle pour vous accueillir en toute simplicité, vous aider et vous accompagner dans vos recherches

N'hésitez plus, la médiathèque est faite pour vous !

229 animations gratuites proposées par l'équipe de la médiathèque en 2018.

Pour vous inscrire et emprunter

C'est simple et rapide :

- Complétez le **formulaire d'inscription** disponible à la médiathèque
- Présentez une **pièce d'identité** et un **justificatif de domicile, de scolarité ou de travail**

1843 personnes inscrites à la médiathèque depuis son ouverture en mars 2016.

L'inscription est **gratuite***, valable **un an** et **renouvelable sur simple demande** après vérification des données que vous avez fournies

- La carte de lecteur vous permet d'emprunter **6 documents dont 1 nouveauté et 1 DVD**
- La durée du prêt est de **3 semaines pour les livres et 1 semaine pour les autres supports** (magazines, CD, DVD, livres CD)

* Pour les beuvrageois, les habitants des villes du réseau (Anzin, Aubry du Hainaut, Bruay-sur-Escaut et Petite-Forêt), les adultes exerçant une activité professionnelle à Beuvrages ainsi que les enfants scolarisés sur la ville.

9850 documents en consultation et en prêt.

La Médiathèque, un lieu accessible et ouvert à tous !

L'équipe de la médiathèque vous accueille tout au long de l'année :

Horaires période scolaire

Mardi : 10h-12h
Mercredi : 10h-12h & 14h-18h
Vendredi : 14h-18h
Samedi : 10h-12h & 14h-18h
Dimanche : 10h-12h

Horaires vacances scolaires

Mardi : 14h-17h
Mercredi : 14h-17h
Vendredi : 14-17h
Samedi : 10h-12h & 14h-17h

Informations :

Médiathèque de Beuvrages, Espace André Lenquette
Place Hector Rousseau
Tél : 03.27.19.29.60 / Mail : mediatheque@beuvrages.fr
Portail : www.mediatheque.beuvrages.fr/

Le collège Paul Eluard reçoit la 1^{ère} place, mention « excellent », au concours du projet Programme d'Études Intégrées (PEI)

Pour la 5^{ème} année, le collège Paul Eluard de Beuvrages participe, en partenariat avec la prestigieuse école Science-Po Lille, au projet d'études intégrées aux parcours d'excellence qui ont pour objectif de développer l'ambition et la réussite des collégiens.

Leur travail, en lien avec l'actualité, avait pour thème « **Beuvrages, commune modèle de la transition écologique en 2040** ». Cette année, **9 élèves**, recrutés sur la base du **volontariat** et leur **motivation**, ont travaillé pendant un an sur **un projet d'aménagement** du territoire pour la commune de Beuvrages. Ils ont élaboré un projet original **proposant aux habitants des logements abordables et écologiques qui répondent aux enjeux actuels tels l'environnement et le pouvoir d'achat** (des Tiny House, une maison partagée, la rénovation de la cité de la Verrerie, une centrale solaire gérée par les citoyens) mais aussi **améliorer la mobilité des habitants en réhabilitant l'arrêt SNCF** de Beuvrages en une véritable gare desservant à nouveau le sens Valenciennes-Lille. Pour les nuisances sonores liées au train, un mur végétalisé d'isolation protégera les habitants et sera doublé d'une voie douce desservant la gare.



Kenza, Imane, Manelle, Ludovic, Mathéo, Cécilia, Inès, Yasmine, Lamya leurs tuteurs M. Azdad (professeur d'anglais) et M. Wiart (professeur d'histoire-géographie) et Madame le Maire suite à la restitution du 18 juin.

Ils ont **rédigé un dossier** d'une trentaine de pages puis **préparé une présentation orale**. L'année a été marquée par des moments forts comme une première présentation à la sous-préfecture de Lille et une journée de travail intensive à Science-Po Lille ainsi qu'à la bibliothèque universitaire de Valenciennes. Ils ont pu travailler leurs compétences à l'oral, découvrir l'exigence des études supérieures et gagner en confiance pour construire un projet d'avenir ambitieux !

Leur prestation orale le **mercredi 22 mai** a été grandement appréciée par les membres du jury et leur a valu la 1^{ère} place dans un concours réunissant une quinzaine de collèges du département du Nord. Le **mardi 18 juin** dernier, les lauréats ont restitué leur projet à Madame le Maire, les membres du Conseil municipal, les parents d'élèves et membres de la communauté éducative. En récompense de ce travail, les collégiens profiteront d'un séjour de 3 jours à Paris !



Le plan canicule

Quand la canicule s'installe, le **Plan National Canicule** devient indispensable notamment pour les populations qui demandent une surveillance toute particulière contre les effets sanitaires plus ou moins graves face à la hausse des températures. La Ville de Beuvrages met à disposition un **registre nominatif** sur lequel les personnes âgées de **plus de 65 ans** ou les **personnes en situation de handicap lorsqu'elles sont fragiles, isolées et qu'elles vivent à leur domicile**. Dans l'hypothèse d'un nouvel épisode de canicule, un **contact périodique sera organisé afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes inscrites**. La demande de recensement peut être formulée par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers.

Pour vous inscrire, remplissez le formulaire disponible sur le site internet de la ville www.beuvrages.fr ou la version papier à l'**accueil de l'Hôtel de Ville** et déposez-le au CCAS ou envoyez-le par mail à mbrioul@beuvrages.fr.



BEUVRAGES CENTRE-VILLE
PLACE DE LA PAIX & PLACE HECTOR ROUSSEAU

Pour la **deuxième édition**, la ville de Beuvrages accueille, avec le soutien des villes d'Anzin, de Petite-Forêt et de Raismes (ndlr : villes adhérentes au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délégation ou CISPDP) le **forum de la sécurité routière** le **samedi 21 septembre** sur les **Places de la Paix et Hector Rousseau**. De nombreux stands seront présents tels qu'une piste cyclable pour les 3/5 ans et les 6/14 ans, stand de contrôle technique et de réparation des vélos, stand d'initiation aux gestes qui sauvent, « vélo smoothie », simulateur de conduite, lunettes « alcool », la démonstration de désincarcération des pompiers, ... Ce forum s'inscrit dans le cadre de la **semaine de prévention routière** du **16 au 21 septembre**.



Infos pratiques

« Ensemble modernisons nos échanges »

Transmettez-nous votre adresse mail, numéro de portable afin de recevoir les correspondances et informations de votre Ville en déposant ce formulaire en mairie, au pôle social, au pôle jeunesse ou en remplissant le formulaire en ligne sur www.beuvrages.fr.



Nom

Prénom

Adresse

.....

.....

Mail

N° de portable

Votre tranche d'âge :

<input type="radio"/> 12-18	<input type="radio"/> 18-25	<input type="radio"/> 25-35	<input type="radio"/> 35-45
<input type="radio"/> 45-60	<input type="radio"/> 60-75	<input type="radio"/> 75 et +	

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la Modernisation de l'Action Publique ; plus d'informations sur www.modernisation.gouv.fr.

J'autorise la commune de Beuvrages à me transmettre exclusivement par voie dématérialisée toutes informations ou correspondances, conformément à la délibération n°1987-118 du 01/12/1987 de de la CNIL et au décret européen sur la protection des données personnelles (RGPD) du 17/04/2016.

Identité du responsable du traitement : Madame le Maire

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique à des fins d'informations sur les événements de vie municipale ou les services offerts, la consultation sur des projets, l'accueil des nouveaux habitants, la réalisation d'enquêtes et l'envoi de correspondances par voie dématérialisée. Conformément à la loi « Informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification, de suppression, de limitation aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service de l'Administration Générale par mail à administrationgenerale@beuvrages.fr ou au Délégué à la Protection des Données de la Commune de Beuvrages soit par **courrier adressé en mairie** soit par mail à l'adresse tpatureau@beuvrages.fr. Ce traitement étant facultatif, vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant. Les données seront conservées jusqu'à votre départ de la commune ou votre décès. »

L'Opération Tranquillité Vacances (OTV)

Vous vous **absentez pendant les vacances scolaires** et vous **craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement** ?

Pendant votre absence, **partez l'esprit tranquille** grâce à l'**Opération Tranquillité Vacances (OTV)**. Votre logement peut être **surveillé** de façon régulière par la **police municipale**. Pour cela, il suffit de faire une **demande en remplissant un formulaire disponible au poste de Police municipale, rue Jules France ou sur le site internet de la ville www.beuvrages.fr**. Le formulaire papier sera ensuite à retourner auprès des services de Police Municipale **au moins 3 jours avant votre départ**. Tous les beuvrageois propriétaires ou locataires peuvent bénéficier de ce service.

Informations : Police Municipale – rue Jules France – 03.27.19.29.67

Le Parc Fénelon fait peau neuve !

Les **12 et 19 mars 2019**, la Ville de Beuvrages a souhaité, à travers des ateliers de travail urbain, **recueillir l'avis des beuvrageois afin de réfléchir ensemble aux pistes possibles de rénovation du Parc Fénelon**. 10 ans après sa réouverture au public, il est fait le constat d'un certain nombre de désordres qui rendant sa fréquentation peu attractive voire dangereuse tels que les pontons en bois interdits d'accès à cause de leur mauvais état, la formation de trous en bordure de rives créant un danger pour les promeneurs, les aires de jeux pour enfants dégradées et plus conformes aux normes européennes ainsi que les revêtements de sol dégradés et les portails d'accès au parc défectueux.

Suite à ces réunions de concertation, le programme de travaux vise :



- à **remplacer** ou **restaurer** entièrement l'**ensemble des éléments structurels** qui composent le parc avec des **matériaux davantage résistants aux intempéries**,
- à **agrandir et renouveler les aires de jeux pour enfants tout en sécurisant leurs accès** afin d'en interdire physiquement l'accès aux engins à 2 ou 4 roues motorisées,
- à **faciliter l'accès au parc aux personnes à mobilité réduite** en créant un nouveau chemin le long de l'Hôtel de Ville.

Les demandes de subventions sont en cours d'étude auprès de la région des **Hauts-de-France** et de l'**Etat** afin de mener à terme ce projet. Le démarrage de travaux est envisagé avant la **fin de l'année 2019 pour une durée de 5 mois**.

Hector et Fleurice ROUSSEAU Maires de Beuvrages

L'association Beuvrages et son Passé à travers ses articles a toujours voulu coller au plus près de l'actualité. Le 2 septembre prochain, Beuvrages va fêter le 75ème anniversaire de sa libération (1944). Le Monument aux Morts perpétue le souvenir de ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie. Rapprochons passé et futur avec cette prochaine année électorale en mettant en lumière l'histoire de ce couple Hector et Fleurice Rousseau, figures de la Résistance qui ont été tous les deux Maire de Beuvrages et qui méritent bien ces quelques lignes. (Merci à Bruno Hercheux pour le prêt des photos)



Hector Rousseau est né à Haveluy le 13 février 1893. Il est ajusteur lorsqu'il est appelé le 29 novembre 1913 au 1er Dépôt des Equipages de la Flotte à Cherbourg pour accomplir ses obligations militaires en qualité de matelot de 2ème classe, nommé matelot mécanicien de 1ère classe le 17 février 1915. Il est décoré de

la Médaille de Sauvetage en Bronze le 20 mars 1916 par décision ministérielle. Il est promu quartier maître mécanicien le 1er avril suivant. Il sera démobilisé le 9 août 1919. De cette période, il souffrira d'une otite chronique de l'oreille gauche. Il rentre à Denain, il reprend ses activités professionnelles comme ajusteur à la Société Franco-belge située à Raismes.

Fleurice Morlot est née à Denain le 5 mars 1894. Son père Louis est mineur, sa mère Eugénie Bécart est ménagère. La jeune Fleurice a juste six ans quand sa mère meurt en 1902. Son père décède en 1907, Fleurice a treize ans, elle se rapproche de son oncle maternel Eugène Bécart, chef mineur. Après l'obtention du brevet élémentaire, elle concourt pour l'entrée à l'Ecole Normale des Institutrices à Douai. Elle est diplômée trois années plus tard à l'approche de la guerre 1914-1918.



Fleurice et Hector se marient à Denain le 7 février 1920. Le couple va connaître plusieurs déménagements, Fresnes, Flines sûrement dus aux affectations de Madame Rousseau jusqu'à son poste de directrice de l'école des filles de Beuvrages en 1933. Elle a marqué de son empreinte des générations d'écolières.

Lorsqu'éclate la Seconde guerre, tous deux entrent en résistance. Fin 1943, la situation devient inquiétante à Beuvrages. Avec deux compagnons, Hector Rousseau quitte le Nord. Il se réfugie dans l'Indre. Après le départ de son mari, Madame Rousseau, connue pour ses opinions, est dénoncée pour actions terroristes. Le 9 février 1944, les agents de la Gestapo pénètrent chez elle en pleine nuit et l'emmenent à Valenciennes au lycée de jeunes filles (lycée Watteau), elle va y vivre six mois. Elle est sans doute la seule à être détenue au lycée aussi longtemps. Le tribunal militaire ne peut rien retenir contre elle. Elle est libérée le 12 août. Un mois plus tard Mme Rousseau participe à l'aide aux familles des déportés en collaboration avec la Croix-Rouge. Elle a été aussi présidente du comité de secours aux organisations de Résistance.

Le 29 avril 1945, lors des premières élections municipales, Hector Rousseau est élu Maire, réélu en octobre 1947. Beuvrages a souffert des bombardements de 1944, l'ancienne mairie et le bureau de poste attendant sont fortement endommagés. Malgré les difficultés économiques, il entreprend les travaux de reconstruction. Le bureau de poste est transféré rue Gustave Delory. Il rebaptise certaines rues leur donnant le nom des résistants morts fusillés ou en déportation, Georges Mortuaire, Marcel Danna, François Gressier, Gustave Michel, Edgar Vilain.

Il entame la reconstruction de l'école maternelle, l'extension du cimetière et s'attarde sur des mesures de protection de l'enfance et des personnes âgées. Hector Rousseau décède à Beuvrages le 13 novembre 1951. Ses funérailles civiles ont lieu le jeudi 15 novembre. Sa dépouille est placée dans la Salle des Fêtes, rue Gustave Delory (actuellement le bureau de poste) avant d'être inhumée au cimetière communal.

Marguerite Leduc est élue Maire en janvier 1952, Fleurice Rousseau est son adjointe. Mme Leduc décède à Beuvrages le 7 mai 1956, elle repose au cimetière de Beuvrages.

Fleurice Rousseau lui succède, elle est élue Maire en juin 1956. Elle entend terminer le mandat de son amie jusqu'en 1959. Durant ces trois années, le bureau de poste est rénové, les réparations d'urgence sont effectuées à l'église, de nouvelles bouches d'incendie sont posées. L'école primaire est agrandie de quatre classes.

Fleurice Rousseau est titulaire de la Croix de Guerre et est Chevalier dans l'Ordre des Palmes académiques. Elle se retire à Dorignies, près de Douai où elle meurt en 1990 dans sa 96ème année. Elle repose aux côtés de son mari au cimetière de Beuvrages. Une place porte le nom de son époux, une avenue celle de son amie.

Carnet de vie



Ils sont arrivés

HORAIN Jùlian	ZUKONG DRUETZ Raphaël
AMRI Marwane	MADAOUI Sarah
MACKEY Noham	SOUMRI Kaïssa
FERREIRA Amel	MEKIDECHE Nesrine
SOROKINA Hanna	CORDA Ohani
MINEL Kaïs	GABET Kayline
DELAY Joey	BELHAFSI Kâhil
LY Léonie	BOULENT Mia
BAKIRI Adam	LEVAN Giulia
BAKIRI Nahel	ABAROUCHE Mohamed
CALISKAN Simay	BERQUET Mathis
EL BEKKAOUI Nayla	BOUZEKRI Anaëlle
PAYEN VACCA Lola	BOURIEZ Mia
EL BOUDAOUDI MINEUR Ilyes	ASSADI Amran
BEATSE DUFAY Killian	
CASTRO Julsia	
HAMDOU Safwan	



Ils se sont unis

HUREZ Tony & LEBACHELEY Sabrina



Ils se sont dit « Oui »

RASHID Talha & BEG Sarah
AMICO Fabien & LEMAIRE Priscilla
VIEVILLE Baptiste & WANTELLET Mélanie
BELLIL Lahcène & BOUCAUT Séverine
FERREIRA David & OSES Audrey



Ils nous ont quittés

LECOMTE Paulette	SAUVAGE Alida
DUSZA Jeanne-Marie	AICHOUN Maklouf
JOLY Léon	COUVEZ Marie-France
SIZAIER Jean	MOUYS Alain
DONNAY Chantal	GARDEZ Christopher
GUISGAND Yvette	JACOB Yvonne
DLUBAK Tadeusz	COUSIN Marianne
SACRE Jean-Marie	WANECQUE Raymonde
HACHET Michel	KANIA Jean-Pierre
JOLY Jean-Noël	SAIDI M'hammed
CHEVALIER Paulette	BOISSEAUX Nicole
GARSON Jocelyne	

Les médailles d'honneur du travail

Le dimanche 5 juin dernier, 26 habitants de la Ville ont reçu, de la part des membres du Conseil municipal, la médaille du travail allant de l'échelon Argent à Grand Or.



Echelon Grand Or (40 ans d'ancienneté)

et Or (35 ans d'ancienneté)

Madame Pascale RIMETZ

Echelon Or (35 ans d'ancienneté)

et Vermeil (30 ans d'ancienneté)

Monsieur Dominique SILLE

Echelon Or (35 ans d'ancienneté)

Madame Isabelle SIMPELS
Madame Patricia LECERF
Monsieur Bruno PLUCHARD
Monsieur Jean-Pierre MASSON
Monsieur Luc BOULANGER
Monsieur Moussa ZAÏDI
Monsieur Pascal DAUTEL
Monsieur Pascal DUBRULLE
Monsieur Yves LECERF

Echelon Vermeil (30 ans d'ancienneté)

Monsieur François GLINEUR
Monsieur Frédéric MOREAU
Monsieur Jean-Paul BONIFACE
Monsieur Luigi GIANNOTTA
Monsieur Pascal FEVRIER

Echelon Argent (20 ans d'ancienneté)

Madame Isabelle SKRZYPCZAK
Madame Laurence LEGARD
Madame Lucile BERTEZ
Madame Nancy ROMBAUX
Monsieur Grégory COLLET
Monsieur Hervé BOULANGER
Monsieur Jérôme ROMBAUX
Monsieur Michael DERAEDT
Monsieur Olivier DAUTEL
Monsieur Robert NAVEZ

LOI n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité (Article 9)

Les différents textes sont publiés sans retouche et n'engagent que leurs auteurs respectifs

Liste : « Ensemble au service de tous »

La période estivale qui débute est résolument placée, dans notre ville, sous le signe de la jeunesse.

La jeunesse qui réussit, avec les collégiens de Beuvrages qui ont brillamment remporté le concours de Science Po Lille avec un projet ambitieux et novateur réconciliant préoccupations écologiques et bien-être de la population, dans une ville réinventée.

Une jeunesse sportive qui a participé au tournoi « Mix Foot », dans le cadre de la coupe du monde féminine de football, et qui s'est vu offrir par la CAVM et la FIFA des places pour des matchs à Valenciennes.

De son côté, notre municipalité a offert à tous les jeunes du LALP, la possibilité d'assister au match Italie-Brésil.

Enfin, nous nous réjouissons d'avoir pu, cette année encore, renforcer les moyens mis à la disposition de la caisse des écoles, et proposer des loisirs accessibles et de qualité, cet été, à une jeunesse beuvragoise particulièrement méritante.

Bonnes vacances à tous



Liste : « De la vie dans la Ville »

UN JOYAU DONT BEUVRAGES DOIT SE SAISIR

Nous venons de découvrir, le 10 juin, sur le site « Le Bon Coin », la mise en vente à Beuvrages d'une ferme historique, véritable richesse de notre patrimoine local. Elle est située rue Émile Zola à Beuvrages, face à la graineterie des Viviers. Cette ferme magnifique, du XVème siècle, a fait l'objet d'une très belle réhabilitation. Elle est répertoriée à l'inventaire des monuments historiques. Son acquisition par la ville pourrait contribuer à rehausser l'image de marque de notre cité. La ville va-t-elle acquérir ce joyau (298 000€) qui contribuerait à son rayonnement ? Espérons que l'histoire ne se répètera pas ! Rappelez-vous, nous avons déjà dénoncé en son temps la gestion calamiteuse de la maison d'architecte Vérin qui avait été achetée par la Ville 354 000 € pour finalement être rasée. Que deviendra ce joyau de notre patrimoine s'il passe dans des mains privées ?

Pour le groupe : Michel Domin, Michel Lévecque, Nadia Madaoui

Liste : « Après l'urbain, passons à l'humain »

Texte non communiqué

Mr.Michel BECQUE/ Mr. Daniel CAULIER Groupe UDI



SAVE THE DATE OCTOBRE 2019

Ensemble, contre le cancer du sein !



JEUDI 17 OCTOBRE

Théâtre - débat

« La ronde des femmes »

Par la compagnie La Belle Histoire
14h - Espace Dubedout, rue
Emile Zola
Gratuit

Inscription sur www.beuvrages.fr / renseignements : 03.27.51.98.20

DIMANCHE 20 OCTOBRE

Course d'orientation en famille

9h30 - Complexe
Christian Pennynck,
rue du Droit - Gratuit
Petite restauration
sur place





MAKASSY

EN CONCERT

Beuvrages (59)

13 Juillet 2019
20h - Place Hector Rousseau
23h - feu d'artifice

Gratuit

1^{ère} partie : Chris Elena - Chanteuse de variété française et internationale
2^{ème} partie : Tribute Patrick Bruel « On s'était dit rendez-vous ... »